

Filière lait

Un accord sur le prix du lait

Un accord a finalement été trouvé sur le prix du lait le 4 juin.

Les trois branches de l'interprofession, éleveurs, coopératives et industriels privés, fortement pressées par le gouvernement, se sont entendues sur un dispositif tournant autour de trois prix du lait en moyenne pour 2009 selon que l'entreprise auquel le producteur livre a une part plus ou moins grande de produits industriels (beurre, poudre) dans son «mix-produit».

Les trois catégories de prix moyen pour l'année 2009 sont 280 euros pour 1 000 litres (pour 20 % de part de beurre-poudre), 272 euros (pour 30 %) ou 262 euros (pour 40 %). La flexibilité qui sera déduite du prix du lait sera de -10 à -30€/1000L selon les entre-

prises.

Le dispositif prévoit aussi, selon le ministère, «un engagement des trois familles à négocier un accord d'ici la fin de l'année pour définir un encadrement professionnel concernant les futures relations contractuelles entre producteurs et transformateurs».

Pour inciter les parties prenantes à s'entendre, le ministère de l'agriculture, au sein duquel se tenait la rencontre, a accepté de participer financièrement à l'accord.

Un plan d'aides pour les exploitations fragilisées, d'un montant de 30 millions d'euros permettra un allègement des charges financières et sociales ainsi qu'un «renforcement du dispositif de modernisation des bâtiments d'élevage».